

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0561 du 16/04/2015

Arrêté du 25 mars 2015

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge une administratrice générale des Finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques des Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique

Date d'application : 06/05/2015

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE..... 3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Service des ressources humaines
Sous-Direction de l'encadrement et des relations sociales
Bureau RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant une administratrice générale des finances publiques de classe normale
de l'intérim de la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire
et du département de Loire-Atlantique**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

Mme Danielle ROGER, administratrice générale des finances publiques de classe normale, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique, est chargée de l'intérim de la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique, en remplacement de M. Bernard PINEAU, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 6 mai 2015.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait le 25 mars 2015

**POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES,**

HUGUES PERRIN



BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756